

FORMULAIRE DE DEMANDE DE RÉSERVATION DE TERRAIN ROYAL UCCLE SPORT THC ASBL À COMPLÉTER POUR TOUTE RÉSERVATION SAISON HIVER 2018-2019

Du lundi 17 septembre 2018 au dimanche 31 mars 2019

Les titulaires de terrains hiver durant la saison hiver 2017-2018 sont PRIORITAIRES sur leur horaire jusqu'au 30 avril 2018.

Passé cette date, le terrain sera remis en location.

TARIFS DES TERRAINS POUR LA SAISON HIVER

Plage horaire	Heure fixe pour toute la saison
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, hors congés scolaires*	€ 360,00
Samedi et dimanche, vacances scolaires comprises	€ 588,00
Du lundi au vendredi, de 12 h à 14 h, vacances scolaires comprises	€ 420,00
Du lundi au vendredi, après 18h, vacances scolaires comprises	€ 644,00
Cotisation « no-limit » hiver**	€ 150,00

* Pour jouer pendant les congés scolaires, les membres peuvent réserver des terrains en heures volantes

** Chaque joueur titulaire d'une heure fixe le week-end ou en semaine après 18h, peut prendre en supplément la cotisation « no limit » hiver. Elle lui permet de jouer sans limite, en semaine, de 9h à 12h et de 14h à 17h, hors congés scolaires.

Le premier membre est titulaire du terrain et s'engage à en assurer le paiement

Nom du premier membre : Cotisation « no limit » : OUI / NON

Prénom : Date de naissance (jj/mm/aaaa) :

Adresse:..... Code postal :..... Localité :

e-mail : GSM :

Nom du 2e membre : Cotisation « no limit » : OUI / NON

Prénom : Date de naissance (jj/mm/aaaa) :

Adresse:..... Code postal :..... Localité :

e-mail : GSM :

Nom du 3e membre Cotisation « no limit » : OUI / NON

Prénom : Date de naissance (jj/mm/aaaa) :

Adresse:..... Code postal :..... Localité :

e-mail : GSM :

Nom du 4e membre : Cotisation « no limit » : OUI / NON

Prénom : Date de naissance (jj/mm/aaaa) :

Adresse:..... Code postal :..... Localité :

e-mail : GSM :

Terrain à réserver le (jour), de h à h/terrain à €

Terrain n°.....déjà réservé durant la saison hiver 2017-2018 le(jour) deh àh

Nom : Date : Signature :

Le terrain sera bloqué dès réception du formulaire de réservation dûment complété et du versement d'un acompte de 100 € par terrain ; le solde est à verser pour le 31 juillet 2018 au compte BE70 2100 5803 2425, communication : Réservation Nom, Prénom, jour, heure, numéro de terrain.